R E G L E M E N T

Chaque participant devra s'inscrire avant le départ.

Tout mineur sera obligatoirement accompagné d'un représentant légal ou tuteur.

Comportement routier : les participants ne bénéficient en aucun cas de la priorité, chaque participant doit respecter le code de la route. De même, il aura à cœur de respecter la nature et son environnement.

Le port du casque à coque rigide est obligatoire pour tous les cyclistes.

Responsabilité : L'Organisation décline toute responsabilité quant à la détérioration, le vol ou la destruction du matériel des participants à l'occasion de cette manifestation.

Parcours pour les cyclistes : Les groupes constitués n'excéderont pas **10** participants. Un espace de sécurité entre chaque groupe doit permettre aux véhicules d'effectuer les manœuvres de dépassement et de rabattement en toute sécurité.

Téléphones d'Urgence :

Gendarmerie (en cas d'accident corporel):**17** Pompiers : **18**

Samu : **15**

Organisateurs : **06 13 41 06 71 - 06 83 50 45 10**